

15 mai 1961, Montréal

Assemblée générale de la Corporation des Entrepreneurs en plomberie et chauffage du Québec

Malgré le travail de la présente session, j'ai voulu profiter de mon passage éclair à Montréal pour venir vous rencontrer à l'occasion de l'ouverture de votre 12e Congrès annuel. Je ne peux, surtout pendant la session, accepter toutes les demandes qu'on me fait d'adresser la parole. Cependant je suis très heureux d'avoir pu me rendre à votre aimable invitation ce matin, car, même si je dois malheureusement vous quitter presque immédiatement, il me fait toujours plaisir de prendre part, au moins dans une certaine mesure, aux manifestations publiques des groupements sociaux comme le vôtre. En démocratie, les groupements civiques ou professionnels sont nombreux et souvent très actifs. Les représentants des pouvoirs publics non seulement s'intéressent à ce travail mais, lorsque c'est possible, tiennent à montrer par leur présence à des manifestations comme celle d'aujourd'hui, la sympathie agissante qu'ils nourrissent à leur endroit.

Je ne suis pas suffisamment au courant des développements techniques ou autres dans votre domaine pour me risquer à vous en parler, ne serait-ce que pendant quelques minutes. Une des vertus qu'un Premier ministre doit pratiquer est la prudence. J'y manquerais si, pour les besoins de la cause, je m'engageais dans un sentier aussi périlleux.

Il y en a d'autres où je me sens plus à l'aise. Vous m'avez d'ailleurs suggéré vous-mêmes, indirectement il est vrai, celui que je devais choisir ce matin. En consultant le mémoire que votre Corporation a présenté au gouvernement de la province en septembre dernier, mon attention a été attirée par une remarque que vous y faites dès la première page de votre texte. Vous dites que l'éducation a toujours fait l'objet de la part de la Corporation d'une attention particulière. Si vous le voulez je voudrais profiter du fait que je vous rencontre pour vous livrer sans prétention et très rapidement deux ou trois des réflexions que ce passage a suscitées chez moi. Laissez-moi vous dire – et ce n'est pas de la flatterie combien il m'a fait plaisir de constater qu'un groupement spécialisé comme le vôtre ne perdait pas de vue un objectif aussi vaste que celui de l'éducation. L'intérêt que vous manifestez à ce propos est d'autant plus louable qu'une Corporation professionnelle a de nombreux autres objectifs plus immédiats et plus concrets à atteindre. J'ai d'ailleurs vu, dans votre Mémoire, que bien des sujets attiraient votre attention. Il eût été tout à fait normal que vous vous limitiez à ceux-là, en laissant à d'autres le soin de promouvoir la cause de l'éducation dans la province. Cependant, – et c'est justement ce qui me frappe, vous indiquez votre souci à ce propos en tout premier lieu et vous décrivez brièvement le travail que vous accomplissez avec l'aide de professeurs que vous avez choisie. Je vous félicite bien sincèrement de l'attitude que vous nourrissez à propos de l'éducation et je vous encourage à poursuivre les efforts que vous faites actuellement pour traduire cette attitude dans les faits. Je trouve que par-là vous faites preuve d'une ouverture d'esprit qu'il est réconfortant de découvrir chez des groupements sociaux.

De fait, j'ai l'impression que l'intérêt en matière d'éducation devrait être partagé, à des titres divers bien entendu, par tous les groupements sociaux et par toutes les associations professionnelles. Il me semble en effet que, dès qu'une association se forme, elle acquiert

automatiquement une fonction sociale. Je veux dire par là qu'elle devient, à sa façon, une cellule vivante de la société qui nous entoure. Mais une cellule vivante peut être active ou non. À mon sens elle n'est active que lorsqu'elle ajoute à ses préoccupations particulières, des objectifs d'un ordre plus général. C'est ainsi qu'elle peut le mieux participer à la réalisation du bien commun. Or l'avancement de la cause de l'éducation n'est-il pas justement un objectif éminemment social? Ne peut-il pas, plus que tout autre, contribuer énormément à la réalisation et au maintien du bien commun?

C'est à cette tâche grandiose et tellement nécessaire pour notre population que le gouvernement actuel de la province consacre une grande partie de ses efforts. Je suis heureux, comme chef de ce gouvernement, de l'appui que votre Corporation nous accorde. Vous acceptez vos responsabilités de citoyens et, par là, vous nous facilitez la tâche redoutable que nous avons assumée il y a quelques mois. Encore une fois, je regrette que des fonctions particulièrement absorbantes à cette période de l'année me forcent à me disperser dans un nombre excessif de tâches urgentes et me privent du plaisir de demeurer plus longtemps avec vous. Mais en m'excusant de vous quitter d'une façon aussi abrupte, je veux souligner le plaisir que j'éprouve d'ouvrir votre 12e Congrès annuel. Je sais que vos assises se tiendront, même à partir de certains problèmes très concrets, dans l'optique d'un effort éducatif sincère. Vous en témoignez dans votre Mémoire; je vous en félicite de nouveau et permettez-moi aussi de vous en remercier.